

Saintes, le 24/06/2019

Le Principal
aux parents d'élèves,
aux professeurs,
et à tous les personnels du collège.

Mesdames et messieurs les parents d'élèves,
Mesdames et messieurs les professeurs, et personnels du collège.

RECTIFICATIF DE MARDI 24 JUIN 19H, SUITE AUX INSTRUCTIONS MINISTERIELLES

RAPPEL DES INFORMATIONS DU CALENDRIER INITIAL : La fin de l'année scolaire est fixée par le calendrier ministériel officiel à samedi 6 juillet 2019 à midi, soit pour notre établissement vendredi 5 juillet 17h, le samedi matin n'étant pas jour de cours habituel. L'accueil et la restauration des élèves seront assurés jusqu'à cette date.

Jour	classes	opérations	
Lundi 24 juin et mardi 25 juin	6 ^{èmes} 5 ^{èmes} 4 ^{èmes}	<p>Les élèves de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} rapporteront les manuels scolaires, et les ouvrages de français qui leur ont été prêtés pour l'année.</p> <p>Ils les rendront au collège au cours de la journée (<i>selon un planning qui leur sera communiqué oralement par les professeurs principaux, affiché au collège et mis en ligne sur le site de l'établissement</i>) (une facture correspondant à la perte ou à la détérioration anormale des livres sera donnée à certains élèves. Ils devront la régler à l'intendance du collège pour <u>Vendredi 28 juin</u>, délai de rigueur) Après la remise des livres, les cours continueront. Des photocopies seront fournies si nécessaire.</p>	
Mercredi 26 juin	6 ^{èmes}	<p>Au regard de l'intensité de la canicule annoncée, M. le Ministre de l'Éducation Nationale a décidé de reporter les épreuves écrites du diplôme national du brevet. Elles auront lieu lundi 1er et mardi 2 juillet, dates annoncées de la fin de l'épisode caniculaire. L'ordre des épreuves et les horaires restent inchangés.</p>	
Jeudi 27 juin	5 ^{èmes} 4 ^{èmes} 3 ^{èmes}	<p>Compte-tenu des conditions exceptionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'absence des élèves est autorisée. - L'établissement reste ouvert et la restauration est assurée. - Les cours ne sont pas assurés - Les conseils d'enseignement et réunions prévus durant la semaine du 1^{er} au 5 juillet auront lieu durant ces 2 jours ½ 	
Vendredi 28 juin	3 ^{èmes}	<p>Bal de fin d'année des 3èmes de 19h30 à minuit au gymnase (sur inscription, non ouvert aux élèves des autres niveaux)</p>	
Lundi 01 juillet (les horaires indiqués ci-contre sont ceux des candidats qui ne bénéficient pas d'un temps aménagé.)	6 ^{èmes} 5 ^{èmes} 4 ^{èmes}	<p>L'absence des 6^{èmes}, 5^{èmes}, 4^{èmes} est autorisée. L'accueil sera assuré, mais les cours ne seront pas dispensés, puisque tous les professeurs seront requis pour surveiller les épreuves du DNB.</p>	
	3 ^{èmes}	<p>1^{ère} épreuve du DNB :</p> <p>Français 1^{ère} partie 1h10 (grammaire et compétences linguistiques & compréhension et compétences d'interprétation) Français 1^{ère} partie 0h20 (dictée)</p> <p>9h-10h30 = 1h30 sur 50 points</p>	<ul style="list-style-type: none"> - arriver 20 minutes avant le début - ne pas oublier la convocation et la pièce d'identité obligatoires pour passer les épreuves
		<p>Français 2^{ème} partie 1h30 (rédaction)</p> <p>10h45-12h15 = 1h30 sur 40 points</p>	
<p>2^{ème} épreuve du DNB :</p> <p>Mathématiques</p> <p>14h30-16h30 = 2h sur 100 points</p>			
Mardi 02 juillet (les horaires indiqués ci-contre sont ceux des candidats qui ne bénéficient pas d'un temps aménagé.)	6 ^{èmes} 5 ^{èmes} 4 ^{èmes}	<p>L'absence des 6^{èmes}, 5^{èmes}, 4^{èmes} est autorisée. L'accueil sera assuré, mais les cours ne seront pas dispensés, puisque tous les professeurs seront requis pour surveiller les épreuves du DNB.</p>	
	3 ^{èmes}	<p>3^{ème} épreuve du DNB :</p> <p>Histoire Géographie Enseignement Moral & civique</p> <p>9h-11h = 2h sur 50 points</p>	<ul style="list-style-type: none"> - arriver 20 minutes avant le début - ne pas oublier la convocation et la pièce d'identité obligatoires pour passer les épreuves
		<p>4^{ème} épreuve du DNB :</p> <p>Physique-chimie, Sciences de la vie.</p> <p>13h30-14h30 = 1h sur 50 points</p>	
3 ^{èmes}	<p>Dès la sortie de la dernière épreuve du DNB :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les élèves de 3^{ème} rapporteront les manuels scolaires, et les ouvrages de français qui leur ont été prêtés pour l'année. (une facture correspondant à la perte ou à la détérioration anormale des livres sera donnée à certains élèves. Ils devront la régler à l'intendance du collège pour jeudi 04 juillet, délai de rigueur) - les affectations post 3^{ème} seront données aux élèves, de même que les dossiers d'inscription dans les lycées ou lycées professionnels de Saintes (les autres seront envoyés directement aux familles par les lycées). 		
Mardi 02 juillet	6 ^{èmes} 5 ^{èmes} 4 ^{èmes}	<p>Sortie à « La Vallée des Singes » et « Planète crocodiles » organisée pour les élèves inscrits (voir note distribuée par les CPE)</p>	
Mercredi 03 juillet	6 ^{èmes} 5 ^{èmes} 4 ^{èmes} 3 ^{èmes}	<p>Temps fort de fin d'année. Cours ponctués d'activités organisées par les CPE et encadrées par les professeurs et CPE, les assistants d'éducation, les services civiques et des intervenants extérieurs</p> <p>Cours pour les professeurs et élèves qui ne sont pas engagés dans les activités du temps fort</p>	
Jeudi 04 juillet	6 ^{èmes} 5 ^{èmes} 4 ^{èmes} 3 ^{èmes}	<p>Poursuite du Temps fort de fin d'année et des cours pour les professeurs qui ne sont pas convoqués</p>	
Vendredi 05 juillet	6 ^{èmes} 5 ^{èmes} 4 ^{èmes} 3 ^{èmes}	<p>pour les corrections du DNB</p>	

De lundi 08 juillet à vendredi 12 juillet inclus	Les services administratifs, d'intendance et de vie scolaire du collège fonctionneront normalement. Ils seront ouverts au public de 9h à 12h et de 13h à 16h.	
Mardi 09 juillet à partir de 15h00	3 ^{èmes}	Résultats du DNB Les résultats seront <ul style="list-style-type: none"> • affichés au collège • consultables sur le site du collège http://etab.ac-poitiers.fr/coll-rcaillie-saintes/ • consultables sur le site de l'académie www.ac-poitiers.fr (attention, il faut le numéro de candidat qui se trouve sur la convocation des élèves... à ne pas jeter après les épreuves)
De lundi 15 juillet à vendredi 19 juillet		Permanence de la Direction : Tous les courriels envoyés à l'adresse du collège ce.0170144p@ac-poitiers.fr ou via le site seront traités. Le courrier postal n'est pas traité
De lundi 22 juillet à vendredi 16 août		FERMETURE 4 SEMAINES : seules les urgences et les éléments nécessaires à la préparation de rentrée, envoyés à l'adresse du collège ce.0170144p@ac-poitiers.fr ou via le site seront traités.
De lundi 19 août à vendredi 23 août		Permanence de la Direction : Tous les courriels envoyés à l'adresse du collège ce.0170144p@ac-poitiers.fr ou via le site seront traités. Le courrier postal n'est pas traité
De lundi 27 à Vendredi 30 août	Les services administratifs, d'intendance et de vie scolaire du collège fonctionneront normalement. Ils seront ouverts au public de 9h à 12h et de 13h à 16h.	
vendredi 30 août 2019	Journée de prérentrée des enseignants de 9h à 16h	
Lundi 2 septembre (8h-17h)	6 ^{èmes}	Journée de prérentrée des 6^{èmes} seulement avec exercices du Plan Particulier de Mise en Sureté & incendie (Les élèves doivent apporter simplement leur trousse, leur agenda et quelques feuilles pour écrire) A partir de 17h15, installation des internes de 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}, puis réunion OBLIGATOIRE de leurs parents.
Mardi 3 septembre (8h-17h)	5 ^{èmes} 4 ^{èmes} 3 ^{èmes}	Journée de prérentrée des 5^{èmes}, 4^{èmes}, 3^{èmes} seulement avec exercices du Plan Particulier de Mise en Sureté & incendie (LES 6^{ÈMES} SONT LIBÉRÉS)
Mercredi 4 septembre	6 ^{èmes} 5 ^{èmes} 4 ^{èmes} 3 ^{èmes}	Emploi du temps normal pour tous les élèves.
Vendredi 3 juillet 2020 (17h)	Dernier jours de COURS de l'année 2019-20	

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Principal,
Rémy PLUYAUT

NB: Pour les parents des élèves qui quitteront l'établissement (en particulier des 3^{èmes})

- Il vous faudra procéder à l'inscription de vos enfants aux dates prévues par chaque établissement, qui seront indiquées sur les dossiers qui seront remis à vos enfants le 02 juillet ou qui vous seront envoyés par les lycées ou CFA.
- Lorsque les factures d'hébergement, de restauration et de livres seront réglées, les certificats de fin de scolarité (exeat), nécessaires aux élèves qui quitteront le collège pour confirmer leur inscription dans leur futur établissement, seront transmis directement aux nouveaux établissements, sauf si des élèves ou parents souhaitent les retirer au secrétariat entre le 1er et le 12 juillet.
- Les élèves qui n'auront pas d'affectation le 28 juin pourront émettre d'autres vœux entre jeudi 04 et lundi 08 juillet 12h00. Ils pourront rencontrer en urgence la psychologue de l'Éducation Nationale s'ils souhaitent être conseillés.
- Les résultats de ce second tour d'affectation seront connus lundi 08 juillet 2019 à 17h00.

Pour les professeurs et personnels du collège, autres dates particulières :

Judi 27 et vendredi 28 juin	Conseils d'enseignement par pôles disciplinaires, salle de réunion administrative, (selon un planning qui sera communiqué fin juin quand les convocations pour les corrections du DNB et les activités du temps fort seront connues)
Lundi 1 ^{er} Juillet, 18h :	Dernier conseil d'administration de l'année scolaire, salle Jean Moins.
Vendredi 05 juillet, 17h :	Cérémonie de fin d'année, au restaurant scolaire (départs en retraite, mutations, ...)

Vous pouvez retrouver cette note sur le site du collège René Caillié : <http://etab.ac-poitiers.fr/coll-rcaillie-saintes/>